

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7409760401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7409760401>

Cette annonce a été mise en ligne le **4 juin 2025** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

*AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI
D'OPPOSITION*

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 8 janvier 2015, Monsieur Louis Marie Joseph Léon BOURSIER, en son vivant retraité, demeurant à SEVREMOINE (49450) 42 rue d'Anjou EHPAD L'Air du Temps - Saint-Macaire-en-Mauges, né à SAINT-MACAIRES-EN-MAUGES (49230), le 14 mai 1932, célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité, et décédé à SEVREMOINE (49450) (FRANCE), le 29 janvier 2025, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Nicolas TEXEREAU, Membre de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée « NÉOLIA Notaires », titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à CHOLET (Maine-et-Loire), 28, avenue du Maréchal Foch, le 22 mai 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Nicolas TEXEREAU, notaire à CHOLET, référence CRPCEN : 49055, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de ANGERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

En partenariat avec

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex